EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **18 décembre 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix huit décembre deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 12 décembre 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Philippe BOHELAY à Jérôme GODARD, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Géraldine BASTIEN, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL à Dominique ROGUE-SALLARD

Excusé(e)s : François BARRIÈRE

Absent(e)s : **Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

Secrétaire : **Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est observée en mémoire des victimes de l'attentat de Strasbourg.
Mme Dominique BRIAT arrive avant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Pascal GUITTARD).
Mme Nicaise JOSEPH et M. Nicolas BONNET arrivent avant le débat de la question n°1.
M. Jean-Pierre LAVIGNE arrive avant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir à M. Jean-Pierre BRENAS).
Mme Marion CANALES arrive avant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à Mme Nicaise JOSEPH).
Mme Valérie BERNARD arrive avant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à M. Grégory BERNARD).
Mme Isabelle LAVEST arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA).
Mme Claudine KHATCHADOURIAN-TECER arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à Mme Cécile AUDET).
Mme Marianne MAXIMI quitte la séance pendant le débat commun aux questions n°3 à n°7 et donne pouvoir à M. Alparslan COSKUN.
M. le Maire modifie l'ordre du jour pour inverser le vote des questions n°10 et n°11.
M. Florent NARANJO quitte la séance avant le vote de la question n°11.
Mme Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.
Mme Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote de la question n°12 et donne pouvoir à M. Christophe BERTUCAT.
Mme Christine DULAC-ROUGERIE quitte la séance avant le vote du vœu a).

Rapport N° 3 - N
ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Rapporteur : Madame Françoise NOUHEN

La présente délibération a pour objet, conformément à l'article R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, la révision des autorisations de programme (AP) à l'occasion d'une étape budgétaire.

Cette révision traduit les différents transferts entre les phasages des AP existantes, l'annulation d'AP, la révision du coût global d'AP ou encore la création d'AP. Ainsi, certaines AP se sont vues majorées, d'autres ont été minorées, compte tenu des modifications sollicitées au titre du budget primitif 2019.

I. Modification de phasage d'AP

L'autorisation de programme Aménagement des UPC :
les crédits de paiement du phasage 2019 sont diminués de 13 400 €,
les crédits de paiement du phasage 2020 sont augmentés de 13 400 €,

	2019	2020	2021	2022	Total
Chapitre 20 - Etudes	54 800	35 000	33 000	18 000	140 800
Chapitre 21 – Mobiliers	0	20 000	20 000	31 741,23	71 741.23
Chapitre 23 – Travaux	279 800	432 200	578 500	289 238,74	1 579 738,74
	334 600	487 200	631 500	338 979,97	1 792 279,97

L'autorisation de programme Château des Vergnes et Maison de Quartier des Vergnes :
les crédits de paiement du phasage 2019 sont diminués de 119 000 €,
les crédits de paiement du phasage 2020 sont augmentés de 119 000 €,

	2019	2020	2021	2022	Total
Chapitre 20 - Etudes	270 000	0	0	0	270 000
Chapitre 21 – Mobiliers	0	49 000	150 000	0	199 000
Chapitre 23 – Travaux	200 000	1 251 200	1 469 000	30 000	2 950 000
	470 000	1 300 000	1 619 000	30 000	3 419 000

II. Augmentation d'AP

L'autorisation de programme du projet d'aménagement des Archives est augmentée globalement de 50 000 €.

les crédits de paiement du phasage 2019 sont diminués de 100 000 €,
les crédits de paiement du phasage 2020 sont augmentés de 50 000 €,
les crédits de paiement du phasage 2021 sont diminués de 150 000 €,
les crédits de paiement du phasage 2022 sont augmentés de 250 000 €.

	2019	2020	2021	2022	Total
Chapitre 20 – Etudes	50 000	150 000	100 000	50 000	350 000
Chapitre 21 – Mobiliers	0	0	0	200 000	200 000
Chapitre 23 – Travaux	0	1 000 000	1 500 000	200 000	2 700 000
	50 000	1 150 000	1 600 000	450 000	3 250 000

L'autorisation de programme du projet d'aménagement du Quartier Champratel est augmentée globalement de 1 102 880,40 €.

les crédits de paiement du phasage 2019 sont diminués de 285 000 €,
les crédits de paiement du phasage 2020 sont diminués de 94 119,60 €,
les crédits de paiement du phasage 2021 sont augmentés de 512 500 €,
les crédits de paiement du phasage 2022 sont augmentés de 512 500 €.
les crédits de paiement du phasage 2023 sont augmentés de 457 000 €.

	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Chapitre 20 – Etudes	0	0	0	0	0	0
Chapitre 23 – Travaux	535 000	520 000	512 500	512 500	457 000	2 537 000
	535 000	520 000	512 500	512 500	457 000	2 537 000

L'autorisation de programme du projet de travaux de sécurité Eglise des Minimes est augmentée globalement de 160 000 €.

les crédits de paiement du phasage 2019 sont diminués de 490 000 €,
les crédits de paiement du phasage 2020 sont augmentés de 650 000 €,

	2019	2020	Total
Chapitre 20 - Etudes	0	0	0
Chapitre 23 – Travaux	500 000	650 051,26	1 150 051,26
	500 000	650 051,26	1 150 051,26

III. Diminution d'AP

L'autorisation de programme du projet d'aménagement du quartier de Trémonteix est diminuée de 1 152 000 €.

	2019	2020	Total
Chapitre 204 - Subventions	0	0	0
	0	0	0

L'autorisation de programme du projet d'aménagement du quartier Saint-Jean est diminuée de 2 837 000 €.

	2019	2020	2021	2022	Total
Chapitre 20 – Etudes	0	0	0	0	0
Chapitre 204 – Subventions	112 000	0	0	0	112 000
Chapitre 23 – Travaux	0	0	0	0	0
	112 000	0	0	0	112 000

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à la majorité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21 DEC. 2018
Pour Le Maire, et par délégation,
La Première Adjointe,

Françoise NOUHEN